

Suivi des aménagements réalisés par le Syndicat de Bassin versant de la Flume et préconisations de gestion

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné
- **Services de la collectivité associés** : Pôle Economie et Développement Durable - service environnement
- **Budget** : Temps apprenti
- **Partenaires financiers** : Région (Contrat Nature) et Europe (FEADER) - financement du temps agent de l'apprenti BTS GPN
- **Partenaires techniques** : Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume
- **Date de début du projet** : Octobre 2019
- **Date de fin** : Août 2021



OBJECTIFS

- Mesurer l'impact d'aménagements en faveur de la biodiversité par des suivis naturalistes
- Préconiser des mesures de gestion adaptées, en fonction des espèces rencontrées sur site

MESURES MISES EN OEUVRE

Le Syndicat mixte du bassin versant de la Flume a réalisé des travaux d'aménagement sur deux anciens sites de lagunes d'assainissement sur les communes de Vignoc (2018) et La Mézière (2019). Les anciens bassins de décantation ont été supprimés et ont laissé place à une zone humide, permettant le débordement de cours d'eau attenants. Sur le site de la Mézière, le cours d'eau a été replacé au centre de la prairie humide, afin qu'il retrouve son lit naturel. Sur les deux sites, des mares ont été creusées.

Des suivis antérieurs aux travaux avaient été réalisés, afin de connaître la faune et la flore existante. Depuis 2019, des suivis sont réalisés par un apprenti en BTS Gestion et Protection de la Nature, au sein de la Communauté de communes, pour mesurer l'impact de ces travaux sur la biodiversité.

Des mesures de gestion seront préconisées, notamment sur la fréquence de la fauche (une par an, une tous les deux ans), l'exportation ou non des restes de fauche, une fauche différenciée (cheminement fauché plus régulièrement, zones non fauchées...), ainsi que sur la gestion des mares. Elles seront faites en concertation avec le Syndicat de bassin et les Communes concernées, à partir des résultats des suivis.

Ces suivis se poursuivront en 2021. D'autres suivis sont prévus 5 ans après les travaux sur ces deux sites, afin de connaître l'impact à plus long terme des travaux et de la gestion mise en place.

D'autres sites similaires sur la Communauté de communes pourront également profiter de cette expérience. La Commune de Mouazé envisage des travaux en 2021 pour l'effacement de ses anciennes lagunes d'assainissement.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Les premiers résultats des suivis sont encourageants, avec une recolonisation des sites par les espèces présentes antérieurement et l'apparition de nouvelles (notamment odonates et lépidoptères)

L'année 2020 n'ayant pas permis un suivi des amphibiens satisfaisant (avec le confinement au printemps), les données sont encore partielles.

Le site de La Mézière, récemment achevé, a vu l'apparition d'aulnes le long du cours d'eau, très rapidement, augurant l'apparition d'une ripisylve naturelle.

Une animation biodiversité a eu lieu sur le site de Vignoc au mois d'août pour découvrir les lépidoptères présents sur site. Une animation était prévue sur les odonates à La Mézière, mais elle a été annulée à cause de la météo.

Coordonnées

Val d'Ille-Aubigné

Liens utiles

[En savoir plus](#)

Contact

Service environnement

02 99 69 86 03

environnement@valdille-aubigne.fr